

NOTE CONCERNANT LA
COOPERATION SUISSE-EGYPTIENNE

1. Assistance de la Coopération technique à l'Egypte jusqu'aujourd'hui

1.1. Bourses de formation

L'assistance de la Coopération technique à l'Egypte a porté jusqu'aujourd'hui essentiellement sur l'octroi de bourses de formation en Suisse à des stagiaires égyptiens. De 1970 à ce jour nous avons accordé 15 bourses dans les domaines suivants :

- PTT : 8 bourses (cours service postal international, stages électronique, informatique, timbres-poste).
- Hôtellerie : 5 boursiers à l'Institut international de Glion.
- Propriété intellectuelle : 1 boursier
- Constructions mécaniques (EPFL) : 1 boursier

Le coût approximatif total de ces bourses est d'environ Fr. 143'000.--.

Signalons ici que d'autres bourses ont été également accordées par le Département fédéral de l'Intérieur.

1.2. Projets

Nous avons accordé en 1970 un crédit de Fr. 271'000.--



pour les constructions du Centre social de Boulac (Le Caire), à la réalisation duquel ont participé également l'Entraide protestante suisse et l'Union internationale de Protection de l'Enfance.

Les activités du Centre, dirigé par Mme. Tabet, portent essentiellement sur :

- Les clubs populaires pour fillettes et jeunes femmes (culture, éducation, alphabétisation, sports, travaux manuels).
- L'enseignement professionnel (coupe, couture, tricot, broderie) qui porte sur une période de formation de deux ans.
- La production de vêtements dans un atelier de tricot.
- Les enquêtes sociales et les visites médicales à la polyclinique.
- Le planning familial.

En résumé on peut affirmer que ce Centre contribue à la solution de certains problèmes sociaux d'un des quartiers les plus peuplés du Caire.

2. Politique future de la Coopération technique

2.1. Position générale

En ce qui concerne notre politique future en matière de coopération à l'égard de l'Egypte, nous n'estimons pas qu'un effort financier accru de la part de la Suisse serait justifié.

Grâce notamment aux prêts accordés par les pays arabes producteurs de pétrole, l'Egypte est aujourd'hui en mesure de financer ses projets de développement. Nous devrions donc réserver nos moyens financiers relativement modestes pour des actions dans des pays moins favorisés que l'Egypte et en priorité dans les pays les moins développés.

2.2. Réalisations possibles

Notre politique actuelle n'exclut nullement une certaine collaboration (qui n'implique pas de notre part d'importants engagements financiers) avec l'Egypte qui peut se manifester sous l'une des formes suivantes :

- recherche d'experts pour des secteurs retenus par les autorités égyptiennes comme prioritaires pour le développement du pays;
- établissement de relations avec nos hautes écoles, telles que les Ecoles Polytechniques de Zurich et de Lausanne, en vue d'une éventuelle collaboration entre ces Instituts et leurs partenaires égyptiens;
- coopération dans la recherche de spécialistes suisses pour des expertises dont le financement serait assuré presque entièrement par le gouvernement égyptien. Dans ce cadre nous serions prêts à contribuer financièrement à une petite partie des "frais d'expert".

Ajoutons qu'à l'avenir quelques bourses de formation en Suisse pourront être également accordées à des jeunes égyptiens suivant le domaine de spécialisation et les qualifications exigées des candidats.